

L'homicide au Canada, 2011

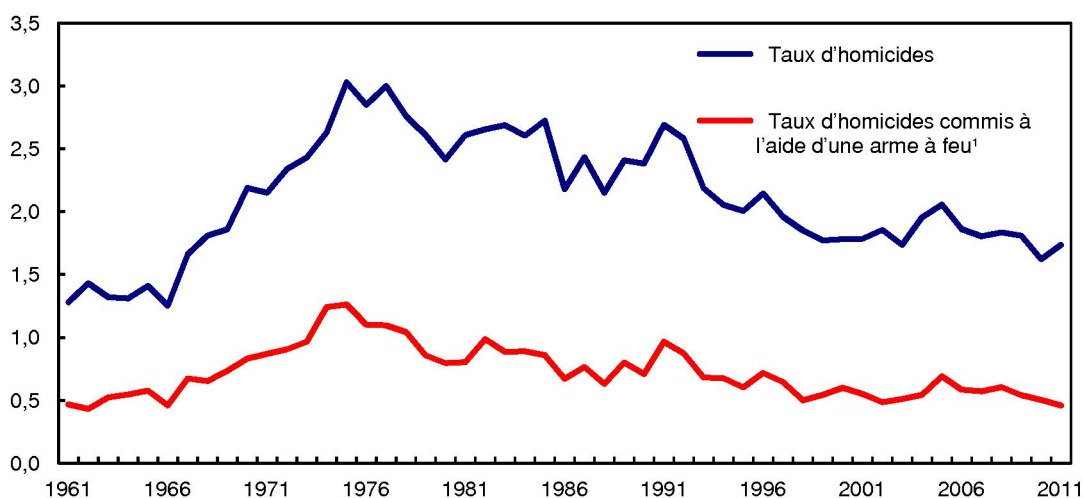
Diffusé à 8:30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 4 décembre 2012

En 2011, la police a déclaré 598 homicides au Canada, soit 44 de plus que l'année précédente. Il s'agit de la première hausse observée en trois ans.

Le taux de 1,73 homicide pour chaque tranche de 100 000 habitants noté en 2011 était de 7 % supérieur au taux observé l'année précédente. En dépit des fluctuations annuelles, le taux d'homicides est à la baisse depuis le milieu des années 1970, bien qu'il ait été relativement stable au cours de la dernière décennie.

Graphique 1 Homicides et taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu, 1961 à 2011

taux pour 100 000 habitants



1. Les données sur les homicides commis à l'aide d'une arme à feu antérieures à 1974 excluent les homicides involontaires. Les homicides involontaires représentent environ 1 homicide sur 10.

L'augmentation enregistrée en 2011 était alimentée par deux provinces : l'Alberta, qui a affiché 32 homicides de plus, et le Québec, qui en a déclaré 21 de plus. Le taux d'homicides en Ontario, qui comptait 28 homicides de moins qu'en 2010, a atteint son point le plus faible depuis 1966.

Parmi les provinces, le Manitoba a enregistré le plus haut taux d'homicides pour une cinquième année consécutive; venaient ensuite la Saskatchewan et l'Alberta.

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg, où la police a déclaré 39 homicides en 2011, a inscrit le taux le plus élevé de toutes les RMR du Canada, suivie de Halifax et d'Edmonton. Winnipeg et Halifax ont chacune enregistré leur plus haut taux d'homicides depuis que les données selon les RMR ont été rendues publiques en 1981.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

On observe le plus faible taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu en près de 50 ans

En 2011, 158 homicides ont été commis à l'aide d'une arme à feu, soit 13 de moins que l'année précédente. Le taux d'homicides commis au moyen d'une arme à feu pour chaque tranche de 100 000 habitants suit une tendance générale à la baisse depuis le milieu des années 1970, ayant atteint, en 2011, son plus faible point en près de 50 ans.

Le taux d'homicides commis au moyen d'une arme de poing affiche aussi une tendance générale à la baisse depuis le sommet atteint en 1991. Les armes de poing continuent d'être à l'origine des deux tiers environ des homicides commis à l'aide d'une arme à feu.

L'augmentation globale des homicides en 2011 était surtout attribuable à une hausse des homicides commis à l'aide d'un couteau. En 2011, on a dénombré 39 homicides commis à l'aide d'un couteau de plus qu'en 2010. Dans l'ensemble, les coups de couteau étaient à l'origine de 35 % des homicides, alors que les armes à feu étaient à l'origine de 27 % des homicides, les coups portés, de 22 % et l'étranglement, de 7 %.

Les homicides attribuables à des gangs sont demeurés stables en 2011

Selon la police, 95 homicides étaient attribuables à des gangs en 2011; ce nombre était semblable à celui enregistré en 2010, mais il était bien en deçà du sommet de 138 atteint en 2008. Le nombre d'homicides liés à des gangs a augmenté de façon constante à partir du début des années 1990 jusqu'en 2008, avant de reculer en 2009 et en 2010.

En 2011, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont affiché les plus hauts taux d'homicides attribuables à des gangs de toutes les provinces. Winnipeg, Saskatoon et Edmonton ont enregistré les taux les plus élevés parmi les RMR.

La plupart des victimes et des auteurs présumés d'homicide sont des hommes

La majorité des victimes et des auteurs présumés d'homicide sont des hommes. En 2011, les hommes représentaient 7 victimes d'homicide sur 10 et 9 auteurs présumés d'homicide sur 10.

Les victimes d'homicide connaissent généralement leur assassin. Parmi les homicides qui étaient résolus en 2011, près de la moitié (48 %) des victimes ont été tuées par une connaissance ou un ami, le tiers (33 %), par un membre de la famille et 15 %, par un étranger.

Le nombre d'homicides entre partenaires intimes est demeuré stable ces dernières années

En 2011, la police a déclaré 89 homicides qui impliquaient des partenaires intimes, dont 76 victimes féminines et 13 victimes masculines. Cela s'est traduit par un taux de 0,26 homicide entre partenaires intimes pour chaque tranche de 100 000 habitants, soit un taux semblable à ceux enregistrés ces dernières années.

Parmi les homicides survenus entre partenaires intimes en 2011, 36 % impliquaient des victimes et des auteurs présumés qui étaient mariés, 36 %, des conjoints de fait, 26 %, des partenaires amoureux ou d'autres partenaires intimes, et 2 %, des partenaires de même sexe. Ces catégories comprennent les conjoints et les partenaires amoureux actuels et anciens.

Le taux d'homicides sur des partenaires intimes de sexe féminin a augmenté de 19 % en 2011, soit une troisième hausse en quatre ans. Cependant, le taux d'homicides sur des partenaires intimes de sexe masculin a diminué de près de 50 %, s'étant établi à son point le plus bas depuis que l'on a commencé à recueillir ces données en 1961.

Tableau 1
Homicides selon la province ou le territoire

	2010		2011	
	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹
Canada	554	1,62	598	1,73
Terre-Neuve-et-Labrador	4	0,78	4	0,78
Île-du-Prince-Édouard	0	0,00	1	0,69
Nouvelle-Écosse	21	2,22	22	2,33
Nouveau-Brunswick	9	1,20	8	1,06
Québec	84	1,06	105	1,32
Ontario	189	1,43	161	1,20
Manitoba	45	3,65	53	4,24
Saskatchewan	34	3,26	38	3,59
Alberta	77	2,07	109	2,88
Colombie-Britannique	83	1,83	87	1,90
Yukon	1	2,89	0	0,00
Territoires du Nord-Ouest	1	2,28	3	6,87
Nunavut	6	18,27	7	21,01

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

Tableau 2
Homicides selon la région métropolitaine de recensement

	2010		2011	
	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹
Canada	554	1,62	598	1,73
Winnipeg	22	2,82	39	5,08
Halifax	11	2,72	18	4,41
Edmonton	32	2,72	50	4,17
Thunder Bay	5	4,16	4	3,33
Regina	8	3,68	7	3,15
Saint John	2	1,94	3	2,90
Peterborough	2	1,64	3	2,44
Saskatoon	10	3,68	6	2,16
St. John's	2	1,07	4	2,12
London	9	1,82	9	1,80
Vancouver	36	1,51	43	1,77
Victoria	5	1,39	6	1,66
Gatineau ²	1	0,33	5	1,60
Toronto	80	1,40	86	1,49
Brantford	1	0,72	2	1,43
Montréal	50	1,29	54	1,38
Kitchener–Cambridge–Waterloo	4	0,76	7	1,32
Ottawa ³	13	1,39	11	1,16
Kelowna	3	1,66	2	1,10
Calgary	15	1,20	14	1,10
Hamilton	12	1,66	7	0,95
Guelph	0	0,00	1	0,79
Saguenay	0	0,00	1	0,69
Trois-Rivières	0	0,00	1	0,67
Abbotsford–Mission	4	2,28	1	0,56
Sherbrooke	1	0,53	1	0,53
Barrie	2	1,01	1	0,50
St. Catharines–Niagara	4	0,90	2	0,45
Québec	6	0,80	3	0,40
Windsor	0	0,00	1	0,30
Kingston	3	1,87	0	0,00
Grand Sudbury	4	2,44	0	0,00
Moncton	3	2,20	0	0,00
Oshawa	6	1,51	0	0,00

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

2. Gatineau représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau située au Québec.

3. Ottawa représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau située en Ontario.

Données offertes gratuitement dans CANSIM : tableaux 253-0001 à 253-0007.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3315.

L'article de *Juristat* : « L'homicide au Canada, 2011 » (85-002-X, gratuit) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous sans frais au 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).